

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1853.

---

## BILL.

Acte pour amender l'acte intitulé, "*Acte  
pour définir le mode des procédures à  
adopter dans les cours de justice du  
Bas-Canada, dans les matières rela-  
tives à la protection et à la régie des  
droits de corporation et aux writs de  
prérogative, et pour d'autres fins y  
mentionnés.*"

---

Reçu et lu, la 1ère fois, mercredi, 25 mai, 1853.

Seconde lecture, vendredi 27 mai, 1853.

---

M. LEMIEUX.

---

QUÉBEC :

IMPRIMERIE PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.